



Pret de sa voiture à une personne sans permis

Par **fisur**, le **27/10/2009** à **19:00**

Bonjour,

Je suis titulaire du permis et ma voiture est assurée. Je voulais savoir quels sont les risques que j'encoure à titre personnel si je prete ma voiture à une personne sans permis et si celle-ci commet une infraction voire pire à un accident causant des blessés graves ou tuant quelqu'un?
Merci.

Par **Tisuisse**, le **27/10/2009** à **23:21**

Bonjour,

Pas d'assurance même si vous êtes à jour de vos cotisations.
Vous ne devez en aucun cas prêter un véhicule nécessitant un permis à une personne qui n'est pas titulaire de ce permis.